

Interpellation présentée par le député :
M. Michel Ducret

Date de dépôt : 17 juin 2010

Interpellation urgente écrite **Stop aux escrocs du bonneteau**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis l'Antiquité, le prétendu « jeu » du bonneteau est utilisé dans les cités pour plumer les passants naïfs. Cette pratique a fait ces dernières années sa réapparition à Genève, sans doute facilitée par l'absence de réactivité des autorités par rapport à la mendicité sur la voie publique.

À l'orée de l'été, les groupes pratiquant cette façon de s'enrichir augmentent de façon importante, cette année plus que jamais. En outre, certains de ceux-ci se montrent particulièrement agressifs si on tente de dissuader les victimes potentielles de miser.

Genève se doit de recevoir les touristes de l'été, souvent premières victimes de ce genre de vol en bande, dans les meilleures conditions et leur offrir la meilleure image possible. Quant aux habitants de notre région, outre la possibilité de se promener sans être importunés, ils doivent aussi être informés de la réalité de ces prétendus « jeux ».

Partant de l'idée qu'il est toujours plus facile de dissuader avant qu'un mal ne s'installe, le Conseil d'État pourrait-il décrire la politique et son degré d'urgence, tant de répression que d'information au public, qu'il entend mener à cet égard ?